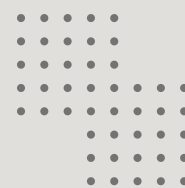


LIVRET D'ACCUEIL



PARENTS

LYCEE DE BAGATELLE



2
0
2
6



Michaël DECOOL “

Proviseur Lycée de Bagatelle

Madame, Monsieur,

Bienvenue au lycée général et technologique de Bagatelle à Saint-Gaudens.

Nous sommes ravis d'accueillir votre (vos) enfant(s).

De façon globale, ce livret d'accueil vise à vous informer sur notre fonctionnement, nos valeurs et nos attentes pour cette année scolaire. Vous y trouverez, par ailleurs, les informations pratiques essentielles afin de travailler au mieux et ensemble à la réussite de votre enfant ainsi que les réponses à vos questions les plus fréquentes.

Excellente rentrée et année scolaire au lycée de Bagatelle

1.Présentation de l'établissement

L'année 1971 marque l'ouverture officielle du lycée de Bagatelle afin de répondre à la modernisation et à la mixité grandissante de l'enseignement dans le Comminges. Jusqu'au début des années 70, l'enseignement secondaire sur Saint-Gaudens était en effet assuré au sein d'un lycée de garçons (construit entre 1881 et 1883) actuel collège Leclerc et un lycée de filles dans l'actuel collège Didier Daurat.

Une association des « Anciens élèves du Lycée et des Collèges de Saint-Gaudens » fait vivre au quotidien l'histoire de nos établissements et accompagne certaines actions.

L'ensemble des personnels qui accueille chaque jour les élèves est très attaché aux valeurs républicaines et place le bien être des élèves, la solidarité, l'engagement au cœur de leur action.





Quelles différences par rapport au collège ?

- Un nombre important de classes dont certaines relèvent de l'enseignement supérieur (BTS) et d'élèves (741)
- Un nombre plus important de professeurs
- Des locaux très vastes
- Une plus grande autonomie dont le pendant pour chacun des élèves est l'engagement dans son travail et la mise en œuvre de projets dans le cadre de la Maison des Lycéens et du Conseil de la vie lycéenne (CVL)
- Des échéances scolaires plus rapides :
 - 2^{nde} : tests nationaux de positionnement en septembre, choix de la filière en 1^{ère} et des enseignements de spécialité, séquence d'observation en milieu professionnel de 15 jours en juin
 - 1^{ère} : épreuves anticipées de mathématiques et de français du baccalauréat
 - Terminales : baccalauréat et orientation dans le supérieur (plateforme Parcoursup)

Afin d'accompagner au mieux votre enfant, cela suppose donc des exigences plus marquées en termes d'implication et de travail personnel.





2. La scolarité

L'année scolaire est divisée en 3 trimestres :

- Septembre à fin novembre : trimestre 1
- Décembre à début mars : trimestre 2
- Mars à juin : trimestre 3

Assiduité

Base essentielle de la réussite des élèves, l'obligation d'assiduité consiste, pour les élèves, à se soumettre :

- aux horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps de l'établissement ; elle s'impose pour les enseignements obligatoires et facultatifs dès lors que les élèves se sont inscrits pour l'année scolaire à ces derniers. Enfin, l'assiduité est aussi exigée aux séances d'informations (orientation, EVARS...) et sorties pédagogiques.
- aux évaluations : un élève qui est absent lors d'une évaluation sera amené à effectuer un contrôle de remplacement encadré par l'enseignant ou par la vie scolaire le mercredi après-midi.

La présence aux cours et activités pendant le temps scolaire est contrôlée chaque heure par le professeur ou l'adulte responsable de la classe.

Toute absence doit être signalée au service de la vie scolaire dès que possible selon l'une des deux modalités :

- Par courriel à sec.viesco@ac-toulouse.fr
- Par téléphone au 05 62 00 82 37 : l'absence devra ensuite être justifiée par écrit par courriel

Toutes les absences justifiées et non justifiées ainsi que les retards figurent sur les bulletins trimestriels.

En cas d'absence de professeurs, la mobilisation de l'établissement en charge du remplacement est totale. Toutes les absences et propositions de remplacement sont reportées dans l'emploi du temps de l'élève via Pronote.



Téléphone portable et objets connectés

La loi portant sur l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables et appareils connectés au sein des lycées a été promulguée le 24 août 2026.

Dans ce cadre, le lycée de Bagatelle procédera au cours du mois de septembre à une modification du règlement intérieur en cohérence avec le projet d'établissement afin de déterminer les modalités précises de mise en œuvre de cette interdiction. Ce travail sera précédé d'un dialogue avec les membres de la communauté éducative notamment les élèves via le Conseil de la Vie Lycéenne afin de partager les enjeux sanitaires, cognitifs, sociaux et civiques liés aux usages inappropriés et à l'utilisation prolongée des portables.

Dans l'attente et à compter de la rentrée, les élèves sont invités à conserver leur portable éteint dans leur sac à l'intérieur des bâtiments pédagogiques (salles de classes, couloirs, hall) du lycée.

Le suivi pédagogique et éducatif

- Réunions parents-professeurs et rencontres individuelles
 - Le mardi 1er septembre à 17h, l'ensemble des parents d'élèves de 2nde est invité à une réunion avec l'équipe de direction en salle polyvalente.
 - Une première rencontre parents/professeurs principaux est organisée dès la fin du mois de septembre.
 - Rencontres parents professeurs en décembre
 - Des rencontres individuelles avec un(e) professeur (e) peuvent avoir lieu sur rendez-vous (téléphonique ou physique) organisé via la messagerie sur l'ENT.
 - L'ENT est l'outil numérique pour le suivi des devoirs et la communication avec les enseignants.
 - Pronote est l'outil numérique pour le suivi des notes ainsi que la communication administrative avec le lycée.
 - Chaque mois, une lettre d'information présentant les diverses actions de l'établissement sera par ailleurs transmise à l'ensemble des parents.
- 



Orientation

L'orientation fait l'objet de réunions régulières consacrées à la présentation des enjeux, des différentes modalités ainsi que d'actions ponctuelles précises : forum des métiers, journée portes ouvertes, salon InfoSup, semaine de l'orientation, stages en milieu professionnel...

Ces différents temps sont proposés aux élèves et parents d'élèves des 3 niveaux de scolarisation au cours de chaque année scolaire. Chaque élève a dans son emploi du temps une heure par quinzaine dédiée à l'orientation assurée par son professeur principal.

Infirmierie

En cas d'indisposition légère, les élèves choisiront les périodes de récréation pour consulter l'infirmière. En cas de problème plus grave ou en cas d'accident, ils peuvent quitter le cours, accompagné d'un élève, pour recevoir les premiers soins à l'infirmierie.

Le retour de l'élève à son domicile ne pourra se faire qu'après accord de l'infirmière ou du CPE en son absence.

-élève mineur : le responsable légal viendra le chercher au lycée et signera une décharge

-élève majeur : il pourra quitter l'établissement seul en fonction de son état et après signature d'une décharge

En cas de situation grave, l'élève sera pris en charge par les secours et évacué vers un service hospitalier.

S'agissant des traitements, les responsables légaux d'un élève suivant un traitement médical doivent impérativement se rapprocher du personnel infirmier scolaire afin d'élaborer un PAI (projet d'accueil individualisé). De plus, aucun médicament ne doit se trouver dans les affaires personnelles des élèves. Ces traitements doivent être déposés à l'infirmierie.



Restauration scolaire

Tous les repas sont établis sur place dans un souci de qualité et de diversité (produits issus de l'agriculture biologique et circuits courts). L'établissement est d'ailleurs engagé depuis 2024 dans la dynamique de restauration durable et de qualité du label régional « CANT'OCC-les cantines pour demain » pour lequel le lycée a obtenu le niveau 1 en 2026.

Le service de restauration est réalisé entre 12h et 13h30 en continu. Au regard de la capacité d'accueil de la salle de restauration, tous les demi-pensionnaires ne peuvent prendre leur repas au même moment. Un temps d'attente est incontournable. Les personnels réalisent au quotidien le maximum pour fluidifier le passage des élèves.

Deux lignes de self-service sont ainsi proposées aux convives pour favoriser un service plus rapide. Les entrées, laitages, fruits et desserts sont disposés en début de ligne et sont proposés en libre-service. Les plats principaux (viande, poisson, accompagnement...) sont servis par le personnel de service. Les convives sont invités à se servir de façon raisonnable afin de limiter le gaspillage de la nourriture. Le pain, l'eau et la sauce salade sont en accès libre. Il est possible de demander à se resservir auprès du personnel de cuisine. Les convives sont invités à faire connaître au personnel de cuisine leurs préférences (viande ou poisson, légumes, féculents) ainsi que la quantité souhaitée. Une ligne propose également des plats végétariens.

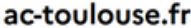
Pour un meilleur service rendu, les personnels de l'établissement, les parents et les élèves sont enfin mobilisés au sein de la "commission menus".



Service de gestion (demi-pension, bourses, fonds sociaux)

Les modalités et le système de règlement de la demi-pension se trouvent sur la page d'accueil de l'ENT du lycée : <https://bagatelle.mon-ent-occitanie.fr/espace-administratif/intendance/>

Les familles rencontrant des difficultés de règlement de la demi-pension et des séjours pédagogiques proposés par le lycée peuvent demander une aide auprès du service de gestion.



Intendance - Agence comptable
Horaires d'ouverture au public

Lundi :	7H45 - 12h30	Fermé au public
Mardi :	7H45 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi :	7H45 - 12h30	
Jeudi :	7H45 - 12h30	Fermé au public
Vendredi :	7H45 - 12h30	13h30 - 17h15



Communication avec l'établissement



La page d'accueil de l'ENT du lycée de Bagatelle est tenue à jour et apporte diverses rubriques :
<https://bagatelle.mon-ent-occitanie.fr/>



- Standard : 05 62 00 82 30
- Vie scolaire : 05 62 00 82 37
- Professeurs : courriel via ENT
- Secrétariat de scolarité : 05 62 00 82 43
- Secrétariat de direction : 05 62 00 82 42
- Service de gestion : 05 62 00 82 33
- CIO de Saint-Gaudens : 05 67 52 41 41